

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

105376 - Lancer un appel à la prière près d'une tombe

question

Au Bangladesh, on lance un appel à la prière après l'enterrement d'un mort. Cette pratique fait l'objet d'une divergence de vues; certains l'admettent, d'autres la rejettent. Qu'est ce qui est juste?

la réponse favorite

Louanges à Allah

Il n'est pas permis ni de lancer un appel à la prière ni d'annoncer son imminence après l'enterrement d'un mort ou dans la tombe et avant l'enterrement. Car c'est une innovation. Il a été rapporté de façon certaine que le Messenger d'Allah ('bénédiction et salut soient sur lui) a dit: «» Quiconque introduit dans notre affaire quelque chose qui est étranger le verra rejeter«». (Cité par al-Boukhari et par Mouslim d'après un hadith d'Aïcha (P.A.a) Allah est le garant de l'assistance. Puisse Allah bénir et saluer notre Prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.

Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz

Cheikh Abdour -Razzaq Afifi

Cheikh Abdoullah ibn Ghoudayyan

Cheikh Abdoulla ibn Qaoud